



Noix

N°13
Bilan 2022
06/03/2023



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr

et le site de la DRAAF

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **[événements agro-écologiques](#)** près de chez vous !

Sommaire – Bilan de campagne

- **Le réseau de surveillance**
- **Le bilan climatique**
- **Le bilan phénologique**
- **Le bilan sanitaire**
- **Synthèse des problématiques sanitaires de 2022**

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Noix N°13
du 23/01/23 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Le réseau de surveillance

• Les parcelles observées

Le réseau de surveillance est constitué de 8 parcelles de référence de noyers situées dans les secteurs de Concèze (19), Sadroc (19), Troche (19), Voutezac (19), Cénac-et-St-Julien (24), Nailhac (24), Creysse (46) et Martel (46). Ces parcelles fixes ont fait l'objet d'observations régulières selon des protocoles d'observation adaptés aux problématiques de la zone géographique de production de noix du Sud-Ouest et selon les périodes propres à la phénologie et à chaque maladie et ravageur.

Des données ont également été collectées via des parcelles dites "flottantes" qui correspondent à des suivis ponctuels sur une parcelle ou un secteur géographique allant du sud de la Charente au Lot-et-Garonne, en passant par la Corrèze, la Dordogne et le Lot.

Ces différentes observations sont réalisées par les structures partenaires (FREDON Nouvelle-Aquitaine, Chambres d'agriculture de Corrèze et de Dordogne, la station expérimentale de la Noix à Creysse (46) et les coopératives COOPCERNO / PERLIM Noix / PROMONOIX / SOVECOPE / VALCAUSSE / LA PERIGOURDINE / EIFEL).

Ces éléments permettent, d'une part d'élaborer le Bulletin de Santé du Végétal, et d'autre part de définir et d'évaluer des principales problématiques rencontrées durant l'année.

Périodes clés d'observation

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Récolte	Post récolte
Stades phénologiques	Af	Bf	Cf	Df / Ef	Ff / Gf	Grossissement	Grossissement	Grossissement	-	Chute des feuilles
Suivi										
Bioagresseurs courants										
Carpocapse (pièges)										
Carpocapse (dégâts stade chenille)										
Acarien rouge (forme mobile)										
Phytoptes										
Mouche du brou (pièges)										
Mouche du brou (dégâts)										
Puceron des nervures										
Puceron jaune										
Anthraxoses										
Bactériose										
Erinose										
Pourridies										
Chancre										
Maladie de l'encre										

• Les suivis biologiques de l'Anthraxose à Gnomonia

Des suivis biologiques sont réalisés conjointement par PERLIM Noix et la FREDON Nouvelle-Aquitaine :

- Suivi en laboratoire de la maturité des périthèces d'anthraxose à Gnomonia. Ce suivi permet d'identifier le début des projections de ce champignon ;
- Suivi des projections de spores collectées par un capteur type Marchi installé à Nailhac (24). Cette donnée permet de connaître la dynamique et l'intensité des projections d'anthraxose des feuilles. Elle apporte une information complémentaire au modèle dans l'évaluation du risque.

• Les pièges

Le réseau de piégeage pour le suivi du Carpodapse (*Cydia pomonella*) est constitué initialement de 50 pièges, mais les structures partenaires relaient également les données qui leur sont propres ce qui conduit à un potentiel de 232 pièges au total cette année. Concernant le réseau de piégeage pour la Mouche du brou (*Rhagoletis completa*), le suivi est effectué sur 42 pièges auxquels s'ajoutent ponctuellement les relevés d'autres pièges des structures partenaires. Un réseau de piégeage pour la détection de la Pyrale de la caroube (*Ectomyelois ceratoniae*) a également été mis en place cette année à l'aide de 14 pièges.

Le relevé de ces pièges est réalisé en grande majorité par les producteurs et relayé par les structures partenaires.

• Les modélisations

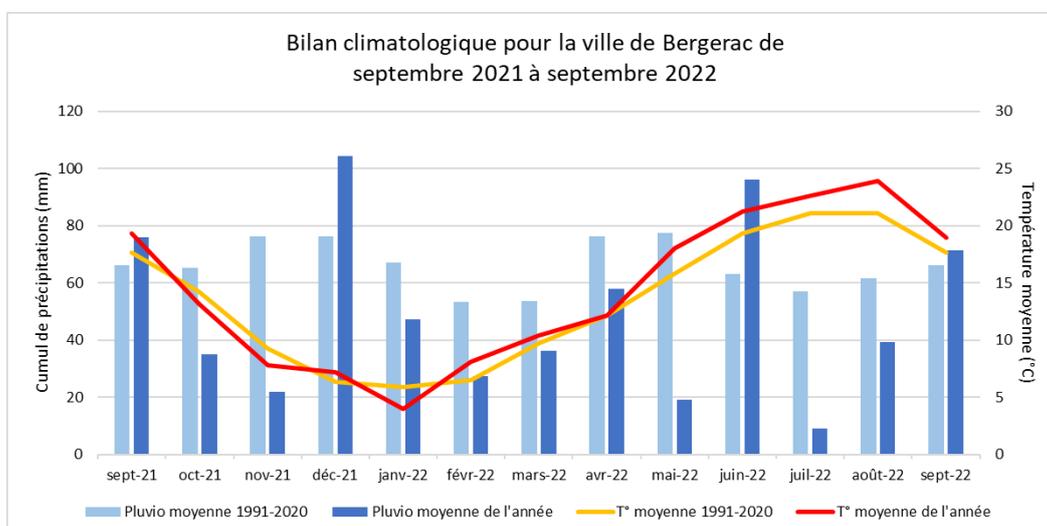
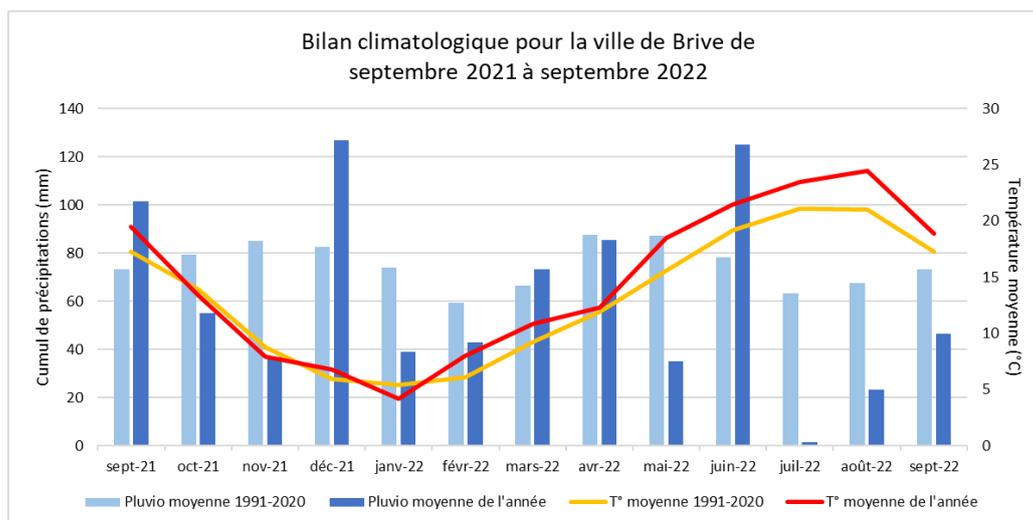
- Modèle Anthracnose Senura/INOKI® (CTIFL) : en complément des suivis biologiques, l'utilisation de ce modèle permet d'affiner l'analyse de risque vis-à-vis de la maladie et calcule une donnée prévisionnelle : la proportion d'ascospores mûres projetables à la prochaine pluie.
- Modèle Carpodapse des pommes DGAL/INOKI® (CTIFL) : c'est un outil complémentaire au réseau de piégeage et aux observations en parcelles puisqu'il permet d'appréhender les différentes phases du cycle du carpocapse que sont les émergences, les pontes et les éclosions.
- Modèle Mouche du brou Senura/INOKI® (CTIFL) : c'est un outil complémentaire au réseau de piégeage et aux observations en parcelles puisqu'il permet d'appréhender les différentes phases du cycle de la mouche du brou que sont les émergences, les pontes et les éclosions.

• Les stations météorologiques

Depuis cette année, la plupart des stations météorologiques physiques jusque-là utilisées pour le BSV ont été remplacées par des stations dématérialisées. Ainsi, ce sont les données provenant des stations dématérialisées de Lubersac (19), Chavagnac (24) et Bergerac (24) qui ont essentiellement alimenté les modèles en 2022, mais également la station physique de Creysse (46).

Le bilan climatique

Le bilan climatique pour le grand Sud-Ouest est effectué cette année avec les données issues de deux stations météorologiques situées à Brive (19) et Bergerac (24).



➤ **Automne 2021** : Le mois de septembre a été marqué par des températures douces et un excédent de pluie plus marqué sur le secteur de Brive, contrairement à octobre et novembre pour lesquels le cumul des précipitations a été largement en dessous des normales de saison (de -25 à -75%), et dont les températures moyennes étaient assez proches des valeurs saisonnières, voire en dessous sur le secteur de Bergerac.

➤ **Hiver 2021 – 2022** : La douceur a de nouveau dominé les mois de décembre et février (+1 à +2°C), tandis que les températures étaient plus basses (-1 à -2°C) que les normales saisonnières en janvier. Après un mois de décembre excédentaire en pluie, surtout à Brive (+50%), le cumul des précipitations a été en-dessous des normales pendant le reste de la saison allant de -20 à -50%.

➤ **Printemps 2022** : Les mois de mars et mai ont montré des températures moyennes au-dessus des normales saisonnières avec +1 à +3°C sur les deux secteurs. Les précipitations quant à elles étaient globalement déficitaires, notamment sur le secteur de Bergerac, et durant le mois de mai avec 60 à 80 % de pluies en moins.

Plusieurs épisodes de gelées ont eu lieu au tout début du mois d’avril, entre le 1^{er} et le 5, avec des températures très basses enregistrées pendant quelques heures : **elles ont atteint les -1 à -6 °C, notamment pendant la nuit du samedi 2 au dimanche 3 avril où les plus basses températures ont été enregistrées.** De la neige est également tombée dans certains secteurs durant cette période, ce qui a parfois permis de protéger les fleurs qui avaient pu éclore à ces dates.

➤ **Été 2022** : Le mois de juin a été très doux (+2°C en moyenne) et particulièrement pluvieux avec un excédent avoisinant les 50% en moyenne. En juillet et août, les températures ont continué d’augmenter avec en moyenne 2,5 à 3,5°C de plus, mais les précipitations se sont faites très rares durant ces deux mois puisque des déficits de pluie allant de 40 à 95 % ont été relevés.

➤ **Début Automne 2022** : Entre les deux secteurs observés en septembre, les précipitations n’ont pas été les mêmes puisqu’elles sont semblables aux normales de saison à Bergerac tandis qu’un déficit de pluie d’environ 35% a été constaté sur Brive. Les températures ont quant à elles étaient plutôt douces pour ce mois de septembre (+1 à +1,5°C).

Conclusion :

Le climat de cette année 2022 s’est révélé très chaud et sec.

Le bilan phénologique

			
	Stade Cf	Stade Df	Stade Ff2
SERR	23/03 – 16/04	26/03 – 02/05	12/04 – 19/05
CHANDLER / LARA	30/03 – 28/04	08/04 – 06/05	03/05 – 22/05
MARBOT	10/04 – 30/04	18/04 – 04/05	07/05 – 22/05
FRANQUETTE	20/04 – 02/05	27/04 – 08/05	09/05 – 02/06

Après un débourrement assez précoce provoqué par la douceur du mois de février, **les fortes gelées qui se sont abattues dans certains secteurs début avril ont détruit les premières fleurs déjà sorties, notamment sur les variétés précoces** telle que Serr. Les dégâts ont parfois été plus importants qu’en 2021. Des floraisons secondaires sont apparues dans les vergers impactés et les autres variétés ont été nettement ralenties suite à ces épisodes de froid.

La récolte 2022 a débuté avec 5 à 6 jours d’avance. Les volumes sont exceptionnels (+ 20 à 25 % par rapport à 2021) et les calibres sont moyens. Qualité hétérogène avec une quantité importante de cerneaux « maigres » à cause, entre autres, des 3 périodes de températures élevées (fin juin, fin juillet et fin août).

Le bilan sanitaire

❖ RAVAGEURS

• Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Modélisation

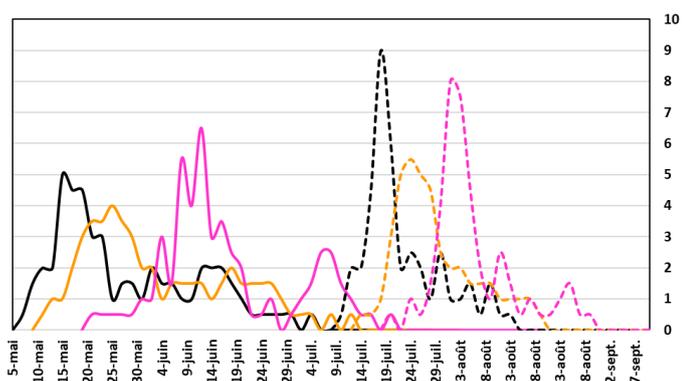
Le modèle DGAL/INOKI® (CTIFL) est paramétré en fonction des premiers piégeages d'adultes effectués.

Cette année, trois stations météorologiques ont été particulièrement suivies dans le cadre de ce modèle :

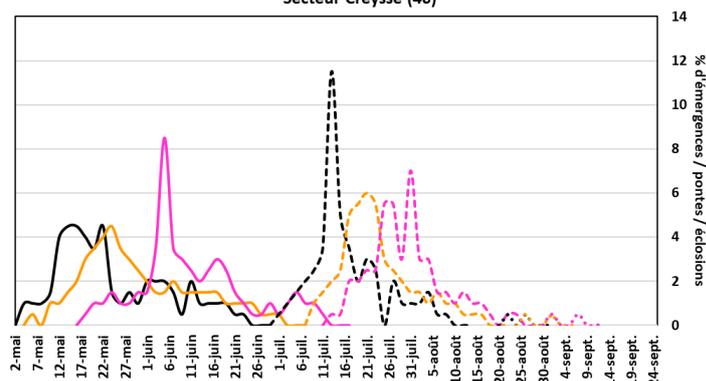
- Bergerac (24), considéré comme un secteur précoce, avec un biofix (début d'émergence) indiqué le 26/04 ;
- Creysse (46), considéré comme un secteur intermédiaire avec un biofix indiqué le 02/05 ;
- Lubersac (19), considéré comme un secteur tardif, avec un biofix indiqué le 05/05 ;

Selon les données du modèle (voir graphiques ci-dessous), les émergences de la première génération ont été assez importantes pendant le mois de mai, suivies de très près par les premières pontes, les conditions météorologiques étant très favorables. Puis, les émergences se sont étalées jusqu'à la fin du mois de juin. Selon les secteurs, le modèle annonçait un début de deuxième génération entre la fin juin et le 10 juillet, avec un pic d'émergences très marqué autour du 15 juillet. Le vol de deuxième génération a perduré globalement jusqu'au début du mois d'août, et s'est suivi d'une très faible troisième génération dans les secteurs de Creysse (46) et Bergerac (24) jusqu'à la fin août.

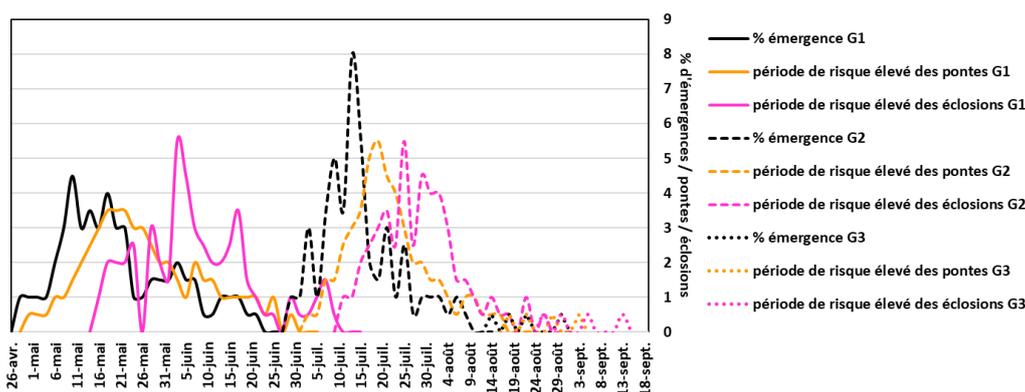
Périodes de risque vis-à-vis du Carpocapse selon le modèle Inoki
Secteur Lubersac (19)



Périodes de risque vis-à-vis du Carpocapse selon le modèle Inoki
Secteur Creysse (46)



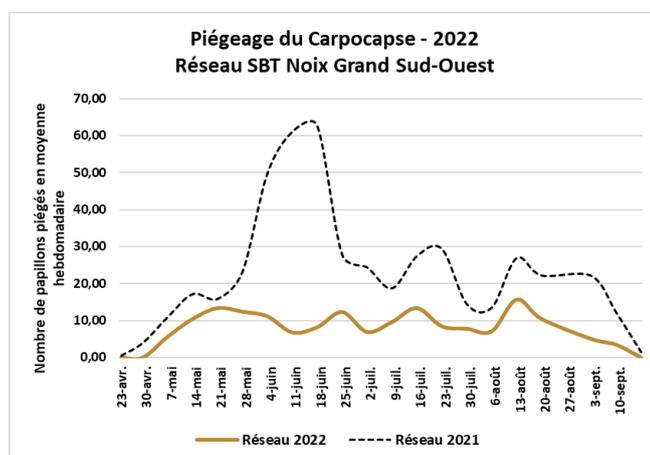
Périodes de risque vis-à-vis du Carpocapse selon le modèle Inoki
Secteur Bergerac (24)



Réseau de piégeage

Selon les secteurs, les **premières captures de carpocapse ont été effectuées entre le 27/04 et le 06/05** dans les parcelles de noyers.

Comme on peut le voir sur le graphique ci-contre, les émergences de la **première génération ont été un peu plus tardives qu'en 2021, mais ont été proportionnellement plus importantes et continues pendant le mois de mai**. En effet, les conditions très douces et sèches de mai ont été très favorables aux carpocapses avec un **léger pic observé autour du 20 mai**. Le début du mois de juin pluvieux a ralenti leur activité, mais **les captures sont remontées à la hausse à partir de la mi-juin**. La **deuxième génération** semble être apparue à partir de début juillet avec des captures qui ont augmenté progressivement pour **atteindre un pic à la mi-juillet**. Puis, les piégeages se sont maintenus jusqu'à début août pour **de nouveau augmenter autour du 10 août**, indiquant probablement la présence d'une troisième génération dans la plupart des secteurs. Quelques papillons ont par la suite été piégés jusqu'à début septembre.



Ainsi, en comparant avec la tendance moyenne des captures de 2021, on constate que bien que le début des émergences ait été un peu plus tardif cette année, **le pic de la première génération a eu lieu bien plus tôt qu'en 2021** et se rapproche des périodes moyennes des dernières années. On constate également que ce qui semble être le pic de deuxième génération est également un peu plus précoce que l'année dernière.

La comparaison avec le modèle indique également que **le pic d'émergences de la première et deuxième génération prévu coïncide assez bien avec ce qui a été observé dans le réseau de piégeage**. La dynamique de vol a globalement bien été perçue par le modèle.



A gauche, dégât de larve de carpocapse
(Crédit photo : E. Vignaud – FREDON NA)

Observations du réseau

Les premiers dégâts dus aux larves de carpocapse ont été constatés à partir du début du mois de juillet, mais sont restés discrets au cours de l'été.

On a constaté tout au long de la saison un niveau de piégeage relativement faible.

Peu de dégâts observés à la récolte.

Méthodes alternatives

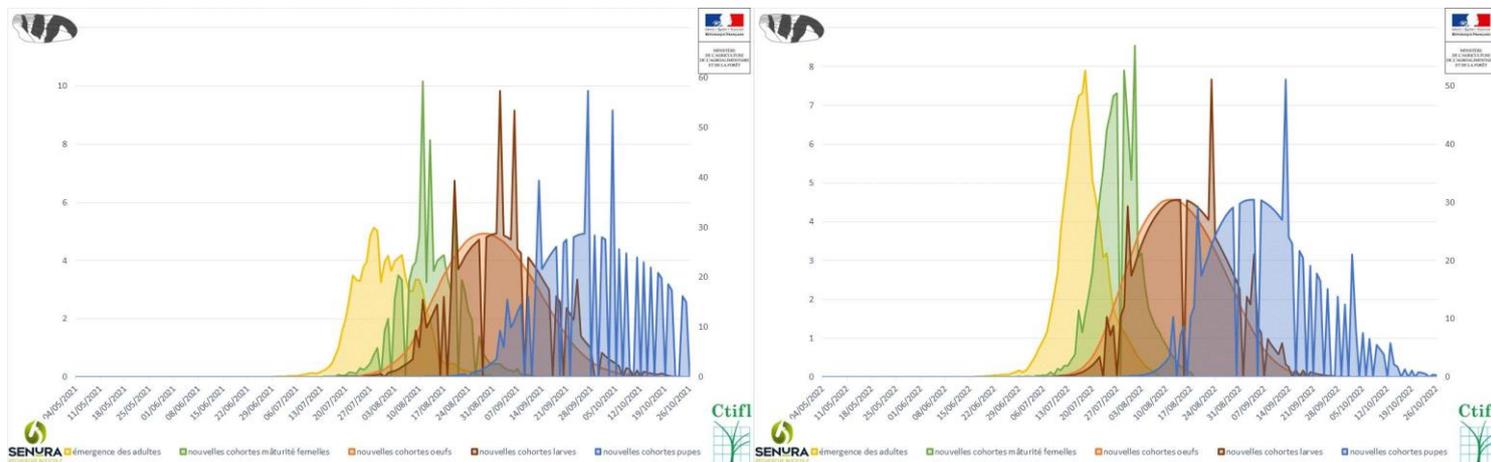
Les nichoirs à passereaux et les abris pour les chauves-souris permettent d'améliorer la régulation des populations de carpocapse. Il peut être intéressant d'en installer durant la période hivernale.

- **Mouche du brou** (*Rhagoletis completa*)

Modélisation

Selon les graphiques ci-dessous qui proviennent du modèle Senura/INOKI® (CTIFL) utilisé avec les données de la station météorologique de Creysse (46), **les émergences (graphe jaune) de la mouche du brou auraient débuté autour de la fin du mois de juin et auraient très rapidement atteint un pic vers le 16 juillet**. Le modèle indique ensuite que les émergences se seraient achevées durant la première quinzaine d'août.

En comparant avec les données du modèle de 2021, on constate que **le vol de la mouche du brou devait commencer bien plus tôt cette année** et que les émergences ont été moins étalées sur l'été. De ce fait, les pontes et éclosions devaient également être plus précoces.



Dynamique de la mouche du brou à Creysse (46) en 2021 (à gauche) et 2022 (à droite)
(Crédit photos : INOKI)

Réseau de piégeage

La Surveillance Biologique du Territoire (SBT) a financé un réseau de 42 pièges mis en place sur la zone de front du ravageur, c'est-à-dire de la frontière entre la Charente et la Dordogne à la frontière entre la Corrèze et le Lot.

Les premières captures de mouches du brou ont été signalées le 24/06 et se sont terminées au cours de la première quinzaine de septembre.

Le graphique ci-contre nous permet de constater que le **début des émergences a été particulièrement précoce** cette année. De plus, **les captures ont « explosé » très rapidement durant le mois de juillet**, atteignant **un premier pic autour de la mi-juillet**. En effet, les températures étaient particulièrement chaudes et propices à leur émergence.

Une baisse des piégeages a ensuite été constatée jusqu'à la fin juillet, pour de nouveau augmenter et atteindre un **autre pic vers le 10 août**. Un autre petit sursaut de captures a enfin été observé tout début septembre.

Ainsi, cette année **les émergences ont été plus précoces que la plupart des années précédentes et les deux périodes de piégeage montrent des taux de captures assez similaires**. Juillet et août ayant été chauds et secs tous les deux, on peut supposer que les conditions étaient propices au vol des mouches du brou durant ces deux mois.

Observations du réseau

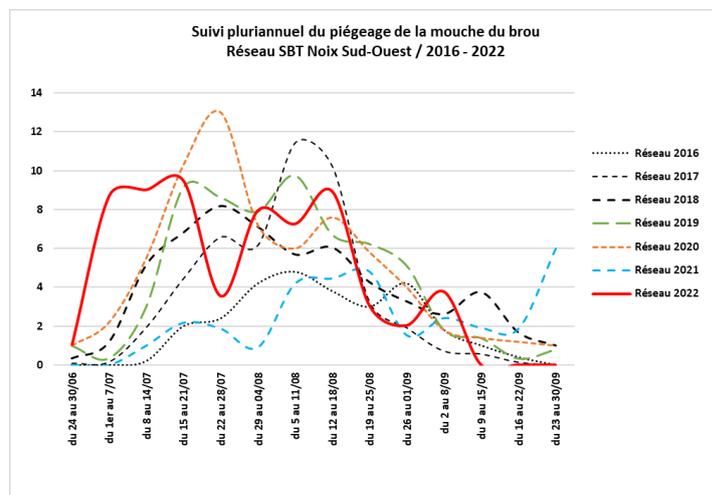
Les premières larves ont été observés à partir du 21 juillet dans les vergers, ce qui correspond à ce que prévoyait le modèle.

Des dégâts ont pu être constatés par la suite sur les noix et les larves atteignaient déjà un stade bien avancé dès la mi-août. Début septembre, de nouveaux dégâts continuaient d'apparaître puisque des larves étaient encore présentes dans la plupart des parcelles.

Présence de la mouche constante mais les températures épisodiques fortes ont entravé son développement.

Globalement, la situation est maîtrisée avec **peu de dégâts à la récolte**.

Il pourrait y avoir un inoculum important en 2023 du fait de capture dans les pièges tard en saison



Larves de mouche du brou
(Crédit photo : E. Tranchand – Station expé. de Creysse)

- **Pyrale des caroubes** (*Ectomyelois ceratoniae* ou *Apomyelois ceratoniae*)



Pyrale des caroubes
(Crédit photo : T. Lafranchis - Lepinet.fr)

Éléments de biologie

La pyrale des caroubes ou des dattes est un lépidoptère originaire d'Afrique du Nord qui est présent dans plusieurs zones du bassin Méditerranéen. La larve de cet insecte est très polyphage et peut se développer dans la chair de nombreux fruits : dattes, caroubes, amandes, grenades, pistaches, noix, etc. En 3 à 5 jours, le fruit est complètement dévoré.

En France, les premières captures ont été faites en 2019 dans des vergers de noyers du Sud-Est.

Une seule génération serait présente sur le noyer et les dégâts sont similaires à ceux du carpocapse : les larves pénètrent dans les noix et s'y développent en produisant des tas d'excréments à l'intérieur.

Observations du réseau

Plusieurs pièges ont été installés fin juin/début juillet dans les différents secteurs de production de noix pour tenter de détecter la présence de cet organisme émergent en France.

Aucune capture de ce papillon n'a été signalée cette année encore via ces pièges.

En cas de suspicion, n'hésitez pas à prendre contact avec le SRAL ou FREDON. Il est également possible de signaler sa présence via ces sites internet : INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) ou INaturalist (<https://www.inaturalist.org>).



Ectomyelois ceratoniae
(Crédit photo : Anses)

- **Pucerons** (*Callaphis juglandis* et *Chromaphis juglandicola*)

Observations du réseau

Des foyers de pucerons ont été observés dans les vergers à partir de la mi-mai, essentiellement les gros pucerons des nervures *Callaphis juglandis*, mais aussi quelques petits pucerons du noyer *Chromaphis juglandicola*. L'été leur étant plutôt favorable, ils se sont maintenus dans la plupart des parcelles même si des auxiliaires étaient présents (coccinelles notamment).



Foyer de *Callaphis juglandis*
(larves et adulte ailé)
(Crédit photo : E. Vignaud - FREDON NA)

- **Cochenilles**

Observations du réseau

Des larves hivernantes de Lécanine du cornouiller (*Eulecanium corni*) et des femelles hivernantes de Cochenille du mûrier (*Pseudolacapsis pentagona*) ont pu être observées sur des charpentières cette année (voir photos ci-dessous). Leur migration aurait débuté début mai dans les vergers impactés, mais la pression est restée globalement faible. Seuls quelques arbres affaiblis ont pu souffrir de la présence élevée de l'une ou/et l'autre de ces deux espèces.



Larves de Lécanine du cornouiller et bouclier protégeant une femelle.

(Crédit Photo : Station expérimentale de la noix de Creysse (46))



Boucliers blancs cachant les cochenilles du mûrier femelles

(Crédit Photo : Chambre d'Agriculture de Dordogne)

La présence de la Lécanine du cornouiller peut être détectée grâce à l'observation de vieilles carapaces brun acajou laissées par les femelles au cours de la campagne précédente.

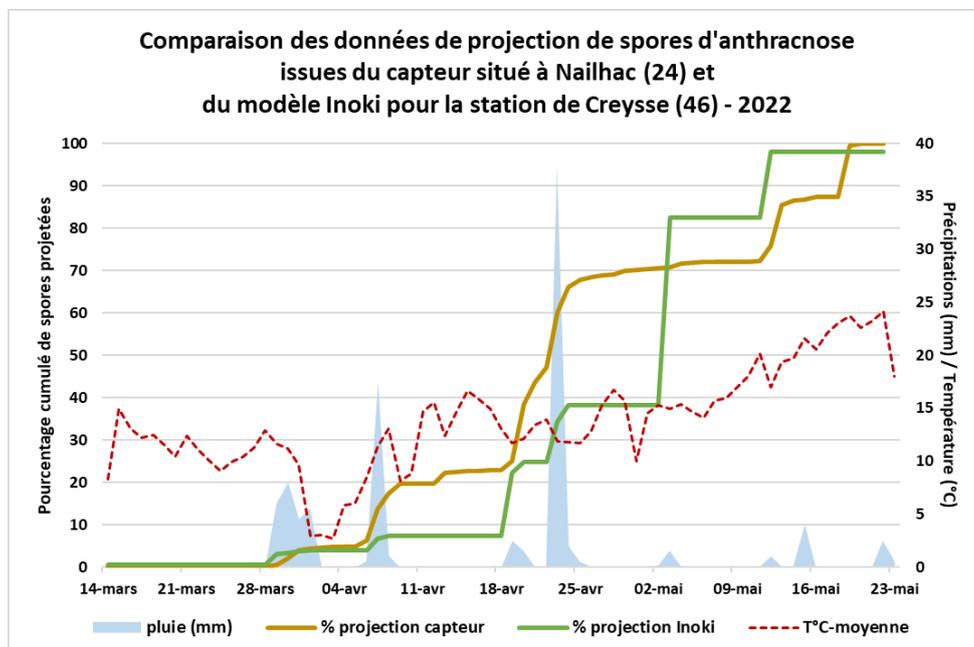
❖ MALADIES

• Anthracoses (*Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum* sp.)

Modélisation et suivis biologiques de *Gnomonia leptospyla*

Un suivi particulier de l'anthracose à *Gnomonia leptospyla* est réalisé tout au long du printemps via les suivis biologiques sur feuilles (maturité et capteur de spores) et la modélisation de la dynamique de projection. Le graphique ci-dessous représente la comparaison entre le suivi biologique fait à Nailhac (24) et le résultat de la modélisation avec les données de la station de Creysse (46) :

- L'observation biologique des **premiers périthèces mûrs a été faite le 08/03** pour l'ensemble des secteurs suivis. Ainsi, les toutes premières spores ont été captées en situation de verger le 20/03, mais **la véritable première projection a eu lieu entre le 29/03 et le 01/04**, ce qui coïncide avec les données du modèle INOKI®. Ensuite, les projections se sont interrompues en l'absence de pluies durant les premiers jours d'avril.
- Lors des fortes précipitations qu'il y a eu entre le 6 et le 08/04, une projection assez importante représentant environ **15 % du stock de spores** a été signalée par le suivi biologique. Le modèle, pour sa part, a sous-estimé cette projection avec seulement 4 % de spores projetées environ.



- Une faible projection a été observée via le suivi biologique le 12/04 car des pluies se sont abattues sur le secteur de Nailhac ce jour-là, ce qui n'est pas le cas de Creysse.
- Après plusieurs jours sans précipitation, **le modèle a indiqué que des projections d'environ 17 puis 14 % du stock de spores auraient eu lieu lors des pluies du 19 et 20/04 puis du 23 au 25/04. Or, le suivi biologique a montré que des projections bien plus fortes ont eu lieu en verger avec 24 puis 21 % sur cette même période.** Cette différence s'explique tout d'abord par le fait que les quantités d'eau tombée entre les deux secteurs n'ont pas été exactement les mêmes, mais surtout par le fait que **la quantité de spores matures projetables calculée par le modèle n'était pas aussi élevée que celle observée dans les vergers.**
- Le phénomène inverse a ensuite été observé au début de mai où **le modèle a signalé une très forte projection (45 % environ) entre le 02 et le 03/05**, soit dès la première petite pluie, alors que le suivi en verger indique une infime projection de **moins de 1 % du stock de spores.** En effet, en situation de verger, après une longue période sèche, la maturation des périthèces a augmenté mais le temps d'humectation a été trop court pour que les spores soient projetées.
- **Des projections d'environ 15 % du stock de spores ont ensuite été indiquées conjointement par le suivi biologique et le modèle entre le 12 et le 15/05.**

- Enfin, le capteur montre que **des projections de spores (12% au total) ont encore été observées entre le 19 et le 20/05**, contrairement au modèle qui indiquait que le stock de spores était pratiquement épuisé.

On constate donc que la maturité des périthèces est encore précoce et qu'elle semble s'accélérer avec un printemps de plus en plus doux. Ainsi, en l'absence de pluies régulières, les projections de spores peuvent être démesurées comme en avril puisque le stock de spores projetables augmente très rapidement. Les projections plus faibles et plus tardives du mois de mai ne sont cependant pas négligeables puisque les températures étaient très favorables.

Observations du réseau

- *Gnomonia leptospyla*

Des taches sur feuilles et sur jeunes fruits ont été observées dès le mois de mai. D'importantes contaminations ont eu lieu dans certains vergers, provoquant parfois la chute prématurée des feuilles, notamment sur les variétés précoces.

Suite aux orages observés dans plusieurs secteurs fin juin, des repiquages ont été constatés dans les parcelles contaminées en juillet. La situation s'est ensuite globalement calmée en l'absence de pluies, mais les orages de la mi-août ont de nouveau provoqué quelques contaminations secondaires sur feuilles et fruits.



Symptômes d'antracnose sur feuille et sur fruit
(Crédit photos : E. Vignaud – FREDON NA)

- *Colletotrichum sp.*

A la fin du mois de juillet, on a pu observer quelques grosses taches que l'on a attribué au *Colletotrichum sp.* sur les brous de noix de certaines parcelles. Les orages de la mi-août ont par la suite provoqué **de nombreux repiquages d'Anthraxose à *Colletotrichum sp.* sur fruits avec la présence de sporulations oranges caractéristiques**, notamment dans des vergers situés dans les vallées.



***Colletotrichum sp.* sur noix**
(Crédit photo : E. Vignaud – FREDON NA)

Mesures prophylactiques

Afin de réduire significativement l'inoculum pour la campagne 2023, il est indispensable de broyer la totalité des feuilles en un ou deux passage(s) dès que possible et en conditions sèches ou/et en situation de fortes gelées. En cas de forte présence de momies sur les arbres, il faut envisager de les secouer avant de les éliminer par broyage.

De plus, un sol vivant permet de dégrader rapidement les feuilles : ceci est facilité par l'apport d'amendements organiques ou la mise en place de couverts végétaux. L'enfouissement des feuilles par travail du sol reste aussi une méthode efficace.

Il est également conseillé d'éviter les chaulages avec de la chaux vive dont l'effet « désinfectant » peu perturber la vie du sol.

• Bactériose (*Xanthomonas campestris pv. Juglandis*)

Observations du réseau

Les premiers dégâts ont été observés fin mai sous le stigmatisme des jeunes fruits. En effet, les températures enregistrées durant la floraison, période de sensibilité, ont été très douces et donc favorables aux contaminations par les bactéries.

Malgré quelques taches apicales sur les fruits constatées en juillet et août, les dégâts sont restés minimes dans la plupart des vergers. Il est à noter cependant que les taches de bactériose favorisent les contaminations de l'antracnose à *Colletotrichum sp.*



Symptôme de bactériose
(Crédit photo : E. Vignaud – FREDON NA)

Mesures prophylactiques

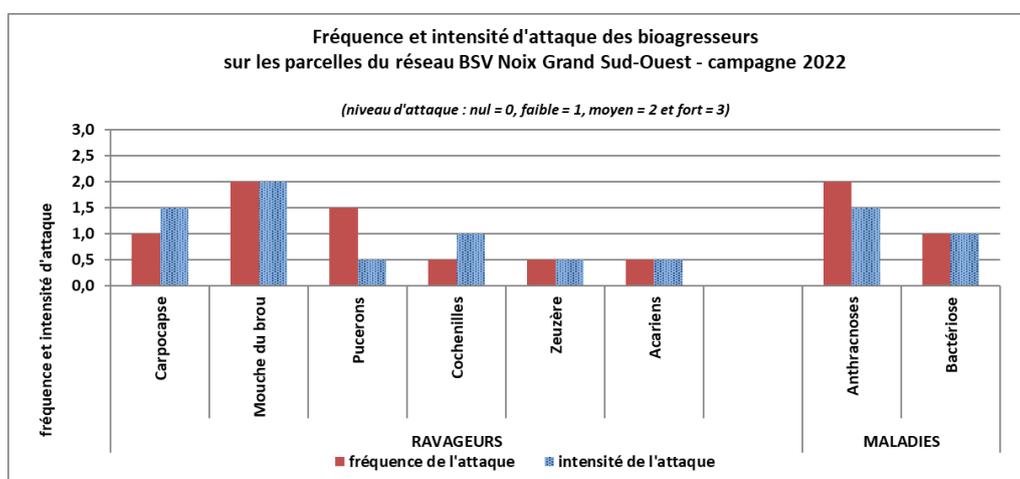
→ Lors de la taille d'hiver, il est conseillé d'éliminer les bois morts et nécrosés et d'améliorer l'éclaircissement et l'aération de la frondaison ;

→ Il est également conseillé, en particulier sur les jeunes arbres avec présence de chancres verticaux suintants, de désinfecter les outils de taille par pulvérisation d'eau de javel, ou alcool à 70° entre chaque arbre ou au moins entre chaque parcelle ;

→ Avant l'implantation de nouvelles parcelles, il est fortement recommandé de prendre en compte le risque de bactériose. Il est notamment établi que les conditions de sol jouent un rôle important car les sols très légers à tendance acide et faiblement pourvus en matière organique s'avèrent être plus sensibles à la bactériose. De même, il vaut mieux éviter autant que possible les implantations en situation de fond de vallée qui sont peu propices à une bonne ventilation (cf. « Le Point sur les maladies et ravageurs : la bactériose du noyer » N°1 Mai 2011 - CTIFL).

Synthèse des problématiques de 2022

❖ FREQUENCES ET INTENSITES DES BIOAGRESSEURS EN 2022



❖ EVOLUTION DE LA PRESENCE DES BIOAGRESSEURS ENTRE 2021 ET 2022

	Bioagresseurs	Evolution 2021 à 2022
RAVAGEURS	Carpocapse	-
	Mouche du brou	+
	Pucerons	+
	Cochenilles	+
	Zeuzère	=
	Acariens	=
MALADIES	Anthracnoses	+
	Bactériose	=

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Noix Grand Sud-Ouest sont les suivantes :

FREDON Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / VALCAUSSE / SOVECOPE / EIFEL

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".